



CULTURE

# Appel à exposants Salon de l'Illustration



Publié le 02 février 2026

## APPEL À CANDIDATURES - SALON DE L'ILLUSTRATION (Dimanche 19 juillet 2026)

Forte du succès des trois premières éditions, la commune de Batz-sur-Mer organisera son 4<sup>ème</sup> « Salon de l'illustration », le dimanche 19 juillet 2026. Vous êtes artiste, dessinateur, illustrateur ou graphiste, et vous souhaitez tenir un stand lors de ce marché de créateurs ? Les exposants sont invités à remplir le formulaire en ligne pour déposer leur candidature, avant le 28 février 2025. La sélection des exposants se fera en fonction des styles et techniques proposées, afin de proposer une diversité d'univers artistiques et une qualité de travail homogène pour les visiteurs.

### Un marché de créateurs autour des arts graphiques

Ce salon de l'illustration dont l'entrée est gratuite, permet à des artistes d'exposer leur travail et de vendre leurs œuvres, en version originale ou en reproductions.

Outre le fait d'offrir au public une belle sélection d'œuvres originales, contemporaines et accessibles, la commune réaffirme à travers cet événement son soutien aux artistes graphiques régionaux.

Le public pourra retrouver des œuvres illustrées déclinées sous différentes formes : cartes postales, magnets, stickers, croquis, affiches, carnets... à des prix accessibles pour tous les budgets. Une vingtaine d'emplacements seront disponibles pour les exposants : situés dans la salle des Fêtes ainsi que sous des barnums dans la cour extérieure.

Si vous êtes retenu :

Un emplacement de 2m linéaire au sol vous sera attribué dans la salle ou sous barnum extérieur (fourni par la mairie), composé :

- d'une table (1m60 X 0,80m)
- 2 grilles
- et deux chaises

fournies par la commune.

La participation à ce salon est offerte à titre gracieux par la Ville (pas de coût d'emplacement), toutefois vous devez être là à titre professionnel et déclarer ces revenus.



Pour candidater :

[Cliquez ICI pour remplir le formulaire en ligne](#)

Fin de l'appel à exposants le 28 février 2026.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII  
44740 Batz-sur-Mer  
accueil@mairie-batzsurmer.fr  
Conformité RGAA  
Non conforme 02 40 23 92 25